

CHAPITRES

- 02 . Sam commande sa première carte Vitale à 15 ans
- 03 . Sam crée son compte ameli à 18 ans
- 04 . Sam déclare son médecin traitant
- 05 . Sam met à jour sa carte Vitale
- 06 . Sam part à l'étranger
- 07 . Sam passe le Bafa
- 08 . Sam se met en colocation
- 09 . Sam prend son premier appart
- 10 . Sam déménage pour étudier dans un autre département
- 11 . Sam demande la prime d'activité
- 12 . Sam aide son ami handicapé
- 13 . Sam fait son service civique à la Caf
- 14 . Sam et Sonya deviennent parents
- 15 . Sam demande le RSA
- 16 . Sam recherche un emploi à la Sécu

À L'ORIGINE DU PROJET

Un grand merci aux élèves de 1ère ST2S du lycée Valentine Labbé de La Madeleine (Nord) et à leur professeure Sabine Velazquez, qui sont à l'origine de cette histoire. En 2022, motivés par le concours lancé par le CafLab (le centre « innovation » des Caf) et accompagnés par un dessinateur professionnel, Arnaud Jouffroy, les élèves ont commencé à donner vie à une BD qu'ils ont voulu inspirée de l'univers manga.

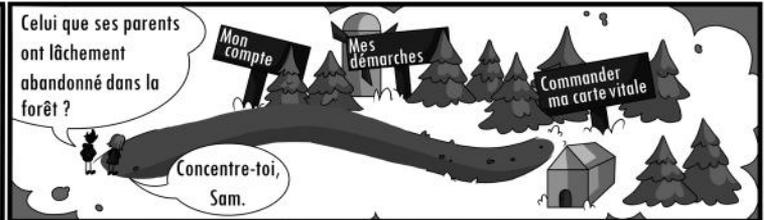
LA DESSINATRICE

Charlotte Roman, 20 ans

Très polyvalente, Charlotte a développé ses repères grâce à ses différentes formations en décor graphique, aux métiers d'art ou encore en tatouage. Passionnée par le dessin depuis petite, Charlotte transmet ses émotions via les illustrations. Elle trouve ses inspirations majoritairement dans les médias ; mais son plus grand pilier reste son petit frère Samuel qui, de par son handicap, renforce sa motivation dans ce qu'elle sait faire de mieux, le dessin.



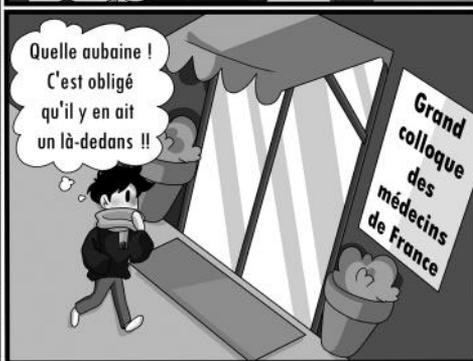
SAM COMMANDE SA PREMIÈRE CARTE VITALE À 15 ANS



SAM CRÉE SON COMPTE AMELI À 18 ANS



SAM DÉCLARE SON MÉDECIN TRAITANT



Le lendemain, au cabinet du docteur.

SAM MET À JOUR SA CARTE VITALE



22 secondes plus tard.



SAM PART À L'ÉTRANGER



SAM PASSE LE BABA



SAM SE MET EN COLOCATION



SAM PREND SON PREMIER APPART



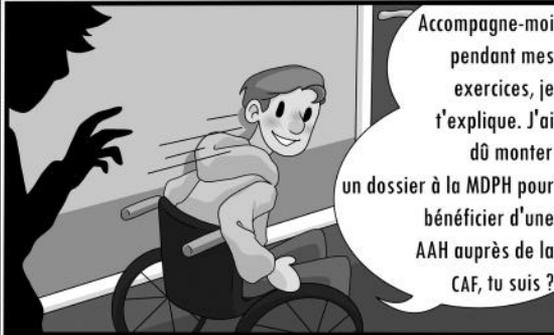
SAM DÉMÉNAGE POUR ÉTUDIER DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT



SAM DEMANDE LA PRIME D'ACTIVITÉ



SAM AIDE SON AMI HANDICAPÉ



SAM FAIT SON SERVICE CIVIQUE À LA CAF



SAM ET SONYA DEVIENNENT PARENTS



Alors ?!

Tout est en place, madame et le bébé vont très bien, rassurez-vous !

Je me rhabille et je vous rejoins.



CAS 1 : Télédéclaration par le médecin.

Vous pouvez récupérer la carte Vitale, j'ai télétransmis la déclaration de grossesse à votre CAF et à l'Assurance maladie.

Très bien ! si j'ai bien compris, la CAF me contactera et me dira si j'ai droit à la Prime à la naissance.

C'est ça, vous n'avez plus qu'à attendre que la CAF vous contacte par mail.

Voici les formulaires du premier examen prénatal à compléter. Envoyez-leur, pour demander la Prime à la naissance. Tenez !

CAS 2 : Télédéclaration par le patient.



De retour chez eux.

Laisse-moi faire, Sam. J'en ai pour trois minutes.

Non, non, non. Je gère, ma puce. Tu vois ? Je suis déjà sur le site de la CAF.



Je clique où ? Je clique où ?

Regarde-là, sur "demande de prestation". Respire fort, ça va aller...



Clique sur "Vie personnelle"... Puis sur "Prime à la naissance"

Souffle bien...C'est ça...

Et là, tu renseignes tous les champs...Parfait !

Pfouf...Pfouf...



Je joins l'attestation du premier examen médical prénatal... Pfouf...Pfouf et... je valide !!!



15 jours plus tard.

Vous avez fait la première écho ? On peut déjà voir le...?

Oui, super ! On l'a reçue ce matin au courrier !



Euh, c'est pas une échographie ?

Mais non, c'est la CAF qui nous dit qu'on a droit à la "prime à la naissance" ! Le versement se fera au cours du 7^{ème} mois !



C'est moi qui ai fait toutes les démarches, et voilà le travail !

Et tout ça sans péridurale ? Les félicitations s'imposent...

SAM DEMANDE LE RSA



SAM RECHERCHE UN EMPLOI À LA SÉCU

